

des Princes &c. Septembre 1735. 165

„ & qu'il faut la rejeter sur l'interêt particulier
„ du Libraire. Je rendrai la justice au Sieur Moer-
„ jens , de vous avouër, qu'il n'a point balancé un
„ moment à consentir à ce que je lui demandois ;
„ ainsi personne ne peut s'en prendre à nous, s'il
„ achete deux fois le même Ouvrage , quoique je
„ conseillerai toujours à mes amis de faire la dé-
„ pense de la seconde Edition, pour n'avoir pas la
„ peine d'aller chercher les Additions dans un Vo-
„ lume séparé.

„ Si vous trouvez quelque chose à ajoûter ou à ré-
„ trancher dans ce Plan , faites-moi la grace de
„ me donner vos avis ; vous savez avec quel
„ plaisir je les suivrai toute ma vie , & avec quel
„ devouëment je suis &c.

Voilà ce qui dépendoit de l'Auteur, bien connu du monde Sçavant. Pour ce qui regarde le Libraire, il a d'autant plus lieu de bien espérer du succès d'une seconde édition de cet ouvrage, par l'augmentation qui s'y trouvera des *Prétentions des Puissances* & autres articles, qu'elle est devenue nécessaire par le prompt & entier débit de la première. Au reste, il n'a rien épargné pour concourir à la rendre digne de l'attention publique, par la beauté du papier, des caractères, de l'impression, & de la disposition de l'ouvrage, dont on peut juger par un Programme qu'il fait circuler pour en proposer une *Subscription*, comme il a fait pour la première édition. En voici les conditions :

Conditions de la Subscription.

LEs trois Volumes comprendront environ 360. feuilles d'impression, avec les Tables, Titres &c. Ainsi le prix de l'ouvrage entier sera de seize florins